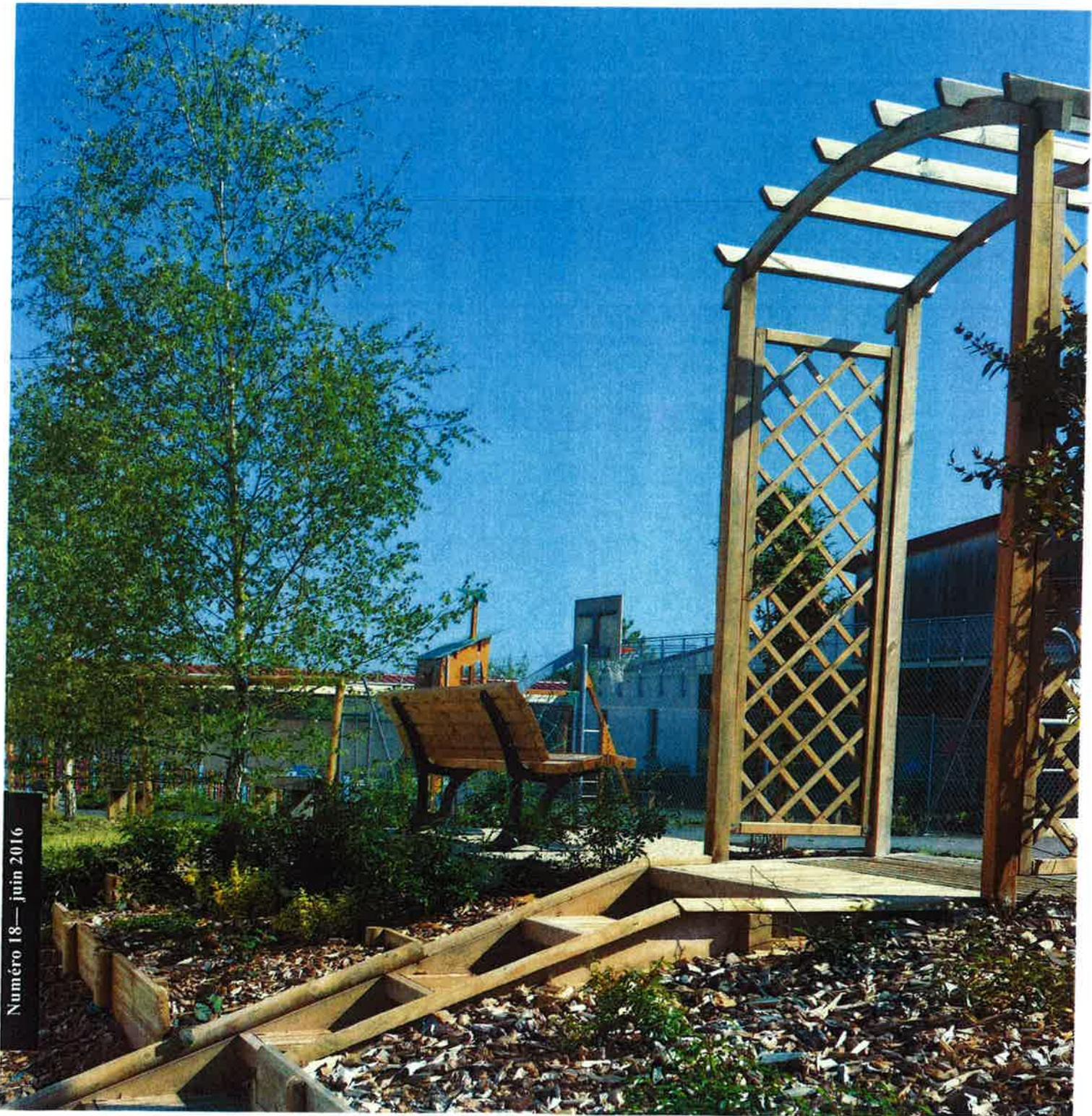




Le Petit Journal de Saint Augustin

*"On ne connaît personne, sinon par l'amitié"
(Saint Augustin)*



SOMMAIRE

Compte rendu des commissions

Travaux	p. 4-5
Budget 2016	p. 6-7
Voirie	p. 8
PLU	p. 8
PNR	p. 9

Info Village	p. 10-15
--------------	----------

Environnement L'Aubetin en crue	p. 16-17
------------------------------------	----------

Annonces Communiqués	p. 18-19
----------------------	----------

AGENDA DES MANIFESTATIONS

2 juillet	Fête du village—feu d'artifice
3 juillet	Brôcante de Sainte Aubierge
10 septembre	Forum des associations
15-16 octobre	Fête de la Pomme
20 novembre	Raid de l'Aubetin
9 décembre	Noël des enfants
11 décembre	Repas de l'Age d'Or
17 décembre	Loto gourmand

L'édito du Maire

Chers administrés,

Merci Saint Augustin, merci pour cette fraternité, merci d'avoir été si nombreux à vous présenter pour proposer vos services pour faire face à la montée des eaux. Votre geste a fait beaucoup de bien, j'en suis sûr, à nos sinistrés. Je tiens à remercier en particulier l'ensemble du conseil municipal, les services administratifs et techniques qui n'ont pas compté leur temps, ne rentrant parfois pas manger chez eux, ou travaillant jusqu'à 22h30. Un grand merci aussi à l'entreprise BMTP qui a apporté son soutien sans hésitation, au magasin Monnerat qui a rouvert tard dans la nuit pour nous livrer une pompe. Vous renforcez ma fierté d'être saint-augustinois, bravo à vous, et merci!



L'arrêté portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sur la commune a été publié le 15/06/2016. D'autre part, la plaque du pont du Montcet portant l'inscription de la hauteur d'eau de la crue de 1910 a été submergée de 30 cm ! Une nouvelle plaque sera donc apposée.

Pensez à vous inscrire à la Newsletter, cela nous permet de vous informer rapidement en cas d'alerte : météo, coupure d'eau ou d'électricité, eau non potable, suppression des transports scolaires, etc.

Une nouvelle fois la vidéo protection de notre commune a prouvé son efficacité : il y a quelques semaines des individus se sont amusés à tracter des poubelles sur plusieurs centaines de mètres avant de les lâcher à pleine vitesse. Ils ont également cassé de nombreux véhicules. Suite aux plaintes et à l'investigation vidéo, les forces de l'ordre ont pu identifier les suspects. La justice suit son cours. Des vols ont eu lieu récemment dans des cabanes de jardin, soyez vigilants.

Prévenez la mairie sans délai lorsque vous constatez une infraction, ou une effraction.

Je veux également remercier vivement les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à l'excellente organisation du jumelage des Saint-Augustin qui se déroulait cette année en Seine et Marne.

Je vous invite toutes et tous à notre fête du village le 2 juillet qui débutera comme d'habitude par la kermesse des enfants à 17h et verra le ciel s'illuminer du traditionnel spectacle pyrotechnique mis en place par les artificiers de la commune.

A très bientôt donc, je vous souhaite bonne lecture et de bonnes vacances,

Votre maire,

Sébastien HOUDAYER.

TRAVAUX



ENTREES DE VILLAGE

Deux ensembles fleuris d'entrée de village ont été installés sur la CD 15 côté Meaux et Melun. Nous avons en projet d'inscrire au budget des années à venir le remplacement de l'ensemble des panneaux actuels vieillissant.

SALLE DES FETES

Les abords de l'aire de jeux et de la sortie des écoles ont été aménagés et paysagés. Une arche de jardin précède un escalier qui traverse des aménagements d'arbres et d'arbustes en terrasse. Des bancs ont été installés pour développer la convivialité du lieu.



Le lavoir redevient un lieu de vie et de convivialité entre habitants



LAVOIR DE BARNY

La commune a aménagé le lavoir de Barny afin de permettre la distribution des paniers de l'AMAP (« **Le panier du lavoir** »).

COFFRETS ELECTRIQUES

Des coffrets électriques ont été mis en place :

- ◆ Près des conteneurs du parking de la salle des fêtes pour alimenter les forains et autres manifestations
- ◆ Au lavoir de Barny afin d'alimenter le Panier du Lavoir et l'extension de la vidéo protection

RENFORCEMENT RESEAU ELECTRIQUE



Des travaux ERDF ont lieu dans le village pour consolider les pylônes haute tension (injection de béton sur 12 mètres), renforcer les lignes existantes et remplacer des éléments vétustes.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Les travaux prévus pour l'enfouissement des réseaux rue d'Epieds et rue de Meaux autour des commerces ont débuté le 06 juin. L'enfouissement devrait se terminer avant le 2 juillet (Feu d'artifice). La mise en place de nouveaux candélabres suivra.

Nous prévoyons de poursuivre l'enfouissement des réseaux dans les prochaines années en fonction des impératifs budgétaires.

JACHERES

De nombreux emplacements du village ont été semés de jachères fleuries

par les



Compte rendu des commissions

TAXES LOCALES 2016 :

Le Conseil municipal a décidé d'appliquer un taux de variation de + 1.2 % sur les taxes d'imposition afin de maintenir l'assiette fiscale pour 2016.

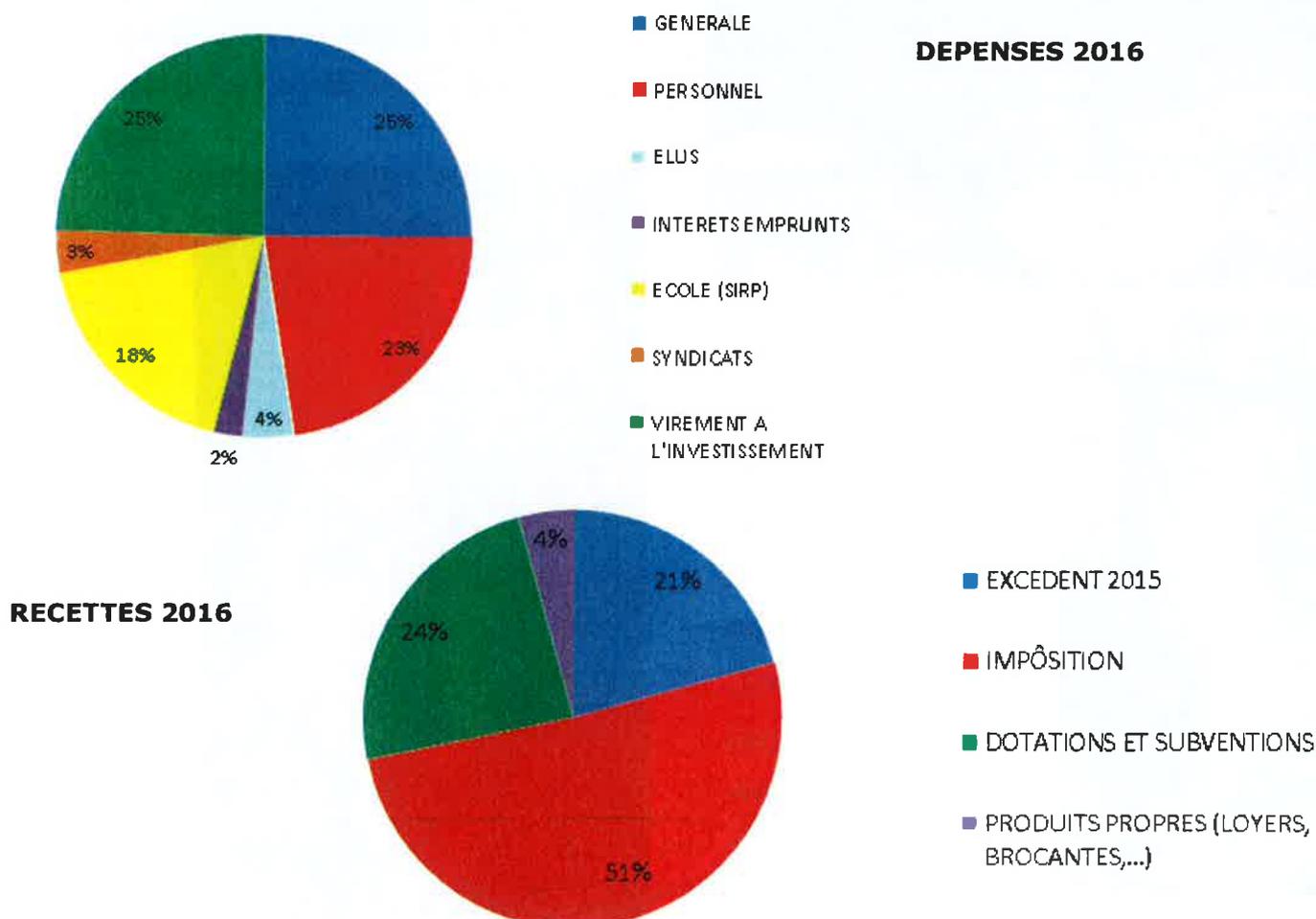
Taxes	2015	2016	Variation
Taxe d'habitation	20.90 %	21.15 %	+ 0.25
Taxe foncière (bâti)	17.98 %	18.20 %	+ 0.22
Taxe foncière (non bâti)	48.56 %	49.14 %	+ 0.58
CFE *	19.43 %	19.66 %	+ 0.23

* (Cotisation Foncière des Entreprises)

À NOTER : Pour rappel le Conseil municipal n'avait pas augmenté les taux d'imposition depuis 2014 :

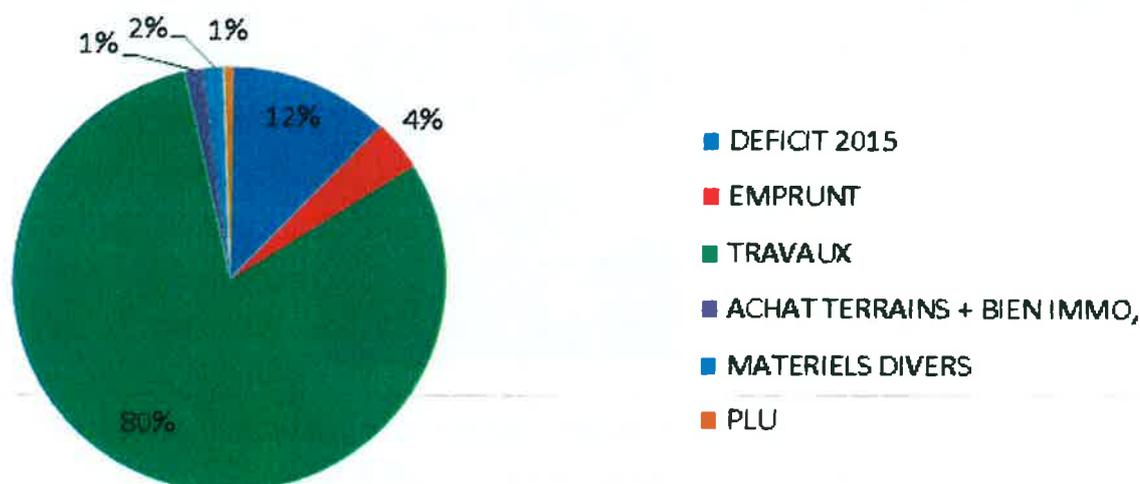
BUDGET 2016

Section de **FONCTIONNEMENT** votée en équilibre en dépenses et en recettes pour **1 455 057.06 €**

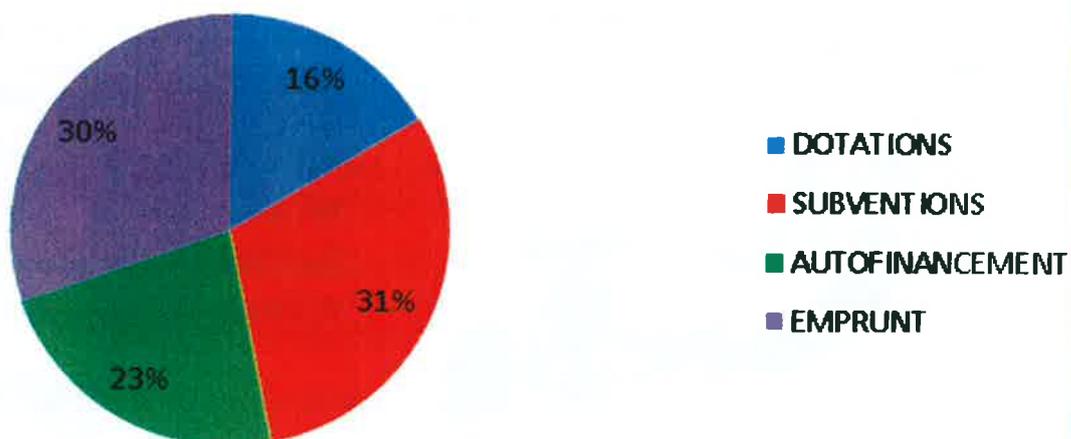


Section INVESTISSEMENT votée en équilibre en dépenses et en recettes pour 1 563 516.59 €

DEPENSES 2016



RECETTES 2016



Détail des principaux investissements 2016 ⁽¹⁾

Rénovation du café de la Pomme d'Or (346 000 €) : Les dossiers administratifs préalables au montage des dossiers de marchés travaux sont en cours d'instruction. Nous espérons pouvoir commencer les travaux de rénovation des deux commerces et des deux logements début d'année 2017.

Extension du cabinet médical (77 119 €)

Enfouissement des réseaux Carrefour de Beautheil/Epied/Meaux (52 452 €)

Eclairage public + armoires de comptage(12 590 €).

Vidéo protection (14 977.28 €).

Voirie (63 550 €) : Réfection de la Rue d'Epieds et d'une partie la Rue de la Vallée.

Raccordement des bâtiments publics au réseau assainissement (10 200 €)

Allées du cimetière (18 177 €)

Matériel divers (5 000 €) : Tonne à Eau

L'estimation de ces investissements s'entendent subventions déduites

Compte rendu des commissions

PLU

Suite à l'arrêt du Projet de PLU par le Conseil municipal le 12 février dernier, la consultation des personnes associées se poursuit.

Comme annoncé, l'enquête publique sera lancée à l'issue de cette consultation dès la rentrée. Une large communication sera évidemment faite par voie de presse, d'affichage et sur le site Internet de Saint-Augustin afin de vous les annoncer.

Une fois la phase d'enquête publique achevée, le projet de PLU pourra être modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques consultées et des résultats de l'enquête publique.

Il sera ensuite soumis à **l'approbation définitive** du conseil municipal.



EAU POTABLE

Une nouvelle conduite d'eau est posée entre le carrefour de Saint Blandin et Beauthel. Elle passe par Saint-Augustin, ce qui occasionne de nombreux transports de terre par camion qui traversent le village.

Fin des travaux prévue fin août.

VOIRIES

HAMEAU DE BEL AIR



Afin de sécuriser la portion de la D25 située sur la commune, la décision a été prise, en accord avec l'Agence Routière Territoriale (A.R.T.), de ma-

térialiser l'entrée et la sortie du hameau et de limiter la vitesse à 50km/h.

SENS UNIQUE

Un sens unique de circulation sera mis en place sur les rues du Pré Fleuri, du Ruisseau et la rue Verte dans le sens Pré Fleuri—Ruisseau—rue Verte



PANNEAUX ECOLES : 30KM/H

Des nouveaux panneaux lumineux ont été installés à proximité des écoles.





**Syndicat Mixte d'Etudes et de Préfiguration
du projet de PNR de la Brie et des deux Morin**

PNR de la Brie et des Deux Morin : une nouvelle étape franchie

Le Syndicat Mixte d'Etude et de Préfiguration du projet de Parc Naturel Régional de la Brie et des deux Morin s'est réuni en Bureau le 19 mai, à Chailly-en-Brie, dans le but de renouveler ses vice-présidences suite aux élections régionales.

Le Syndicat, présidé par Franck Riester, Député-Maire de Coulommiers et Président de la Communauté de Communes du Pays de Coulommiers, compte 6 vice-présidents :

Anne CHAIN-LARCHÉ - Sénatrice - Vice-présidente de la Région Ile-de-France chargée de la Ruralité et de l'Agriculture

Yves JAUNAUX - Conseiller départemental - Maire de la Ferté-Gaucher

Thierry BONTOUR - Président de la Communauté de Communes du Cœur de la Brie - Maire de la Chapelle-Moutils

Jean-François LÉGER - Maire de Chailly-en-Brie

Jean-Louis VAUDESCAL - Maire de Couilly-Pont-aux-Dames

Jean-François DELESALLE - Maire de Doue

Chaque vice-président animera l'une des six commissions thématiques du projet de PNR :

Culture, éducation, sport et santé - *Anne CHAIN-LARCHÉ*

Administration générale, finances, communication - *Jean-François LÉGER*

Développement économique, tourisme, emploi - *Yves JAUNAUX*

Rédaction de la charte, environnement, développement durable, énergie et biodiversité - *Jean-Louis VAUDESCAL*

Agriculture et forêt - *Thierry BONTOUR*

Aménagement du territoire (paysage, architecture, transport, mobilités, numérique), urbanisme et patrimoine - *Jean-François DELESALLE*

Ces commissions thématiques permettront ensuite de rassembler toutes les compétences et les acteurs intéressés pour élaborer la charte du PNR. Une nouvelle étape dans le projet de préfiguration du futur Parc Naturel Régional de la Brie et des deux Morin vient d'être franchie.

Pour tout contact :

pnrbrietdeuxmorin@gmail.com

8 MAI



Sous un soleil radieux beaucoup de Saint-Augustinois, dont un petit groupe d'enfants de l'école du village, mais aussi des représentants de la commune de Saints sont venus assister à la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945. Une cérémonie qui, comme il est de coutume à Saint-augustin, s'est déroulée en musique.

Dépôts de gerbes, discours officiels, «Marseillaise» entonnée par les enfants (*) et «Chant des partisans» ont ponctué cette cérémonie avant que l'ensemble de l'assistance ne se retrouve autour d'un verre de l'amitié dans la cours de la mairie.

Comme il avait été annoncé, chacun était invité à choisir un plant d'if bouturé de l'if qui occupait le carrefour Meaux—Epieds.

(*) Monsieur le Maire remercie tous particulièrement les enfants présents lors de la commémoration :

Laura, Emma Loyer - Laura, Léna Charpentier - Isalys Bouchery - Eléonore Barreau - Nathan et Mathieu De Mota -Chloé, Dylan Dallier - Estelle Messant.



FORUM

DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2016

DE 10H à 17H

**Salle polyvalente
de Saint-augustin**



VENEZ NOMBREUX !





Depuis plusieurs années la municipalité collecte des bouchons afin d'aider l'association Meuphine, sise à Tournan-en-Brie, qui a pour objectif principal de favoriser l'intégration des enfants handicapés dans la société.

Le résultat de cette opération « **UN BOUCHON = UN SOURIRE !** » permet à l'association de réaliser différents projets destinés à améliorer la condition des enfants handicapés tant dans leur vie scolaire qu'au quotidien.

La collecte se fait toute l'année, les bouchons sont acheminés à l'association par les agents de la commune une ou plusieurs fois à l'année.

Venez déposer vos bouchons dans le hall de la mairie aux horaires d'ouvertures : **Bouchon d'eau, de lait, de soda, de jus de fruits, de bain moussant, de shampoing...** Nous remercions tous ceux qui nous déposent déjà leurs bouchons.

Spectacle des écoles du SIRP

Samedi 4 juin 2016, en salle des fêtes ont eu lieu les spectacles musicaux des trois écoles du SIRP sous le thème de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique du sud, dans le cadre pédagogique de la découverte et de l'acceptation des autres ainsi que de la différence. Chants (y compris en japonais !), rythmes, virlangues (avec crescendo et decrescendo) et ombres chinoises étaient au rendez-vous, costumes et chapeaux aussi.

Une totale réussite.

Bravo et merci aux enfants, à toute l'équipe pédagogique et aux intervenants : 3 musiciens et même pour le final un membre d'un bagad (formation musicale bretonne) local.

Merci au SIRP qui a financé l'intervenant musical qui a suivi et formé les enfants des écoles.



PRIX DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Conseil Départemental a voté de nouvelles mesures relatives au transport scolaires.

Veillez trouver ci-dessous les tarifs annuels des cartes de transport pour l'année scolaire 2016/2017 :

RPI Saint-augustin/Mauperruis
Ligne spéciale, **50€**

COLLEGE Hyppolite Rémy
Ligne spéciale, **100€**

LYCEE Jules Ferry, Georges Cormier
Ligne régulière, **341,90€**

ETAT CIVIL

DA SILVA BARREIRA Eva, née le 21/01/2016
JEAN Livia, Isa, Cathy, née le 22/11/2015
LE BELLEC Paul, Jean, Laurent, né le 29/10/2015
RICHARD Hayden, Lylian, né le 22/02/2016



COLIN Stéphanie et
ELICHIRY Jean-Luc le 14/05/2016

BRUZZI Alexandre, Roger, Guillaume, le 07/12/2015
LAMORLETTE Danielle, Irène, Maria, née COLLET, le 25/01/2016
DIOUF Biyekele, Prisca, Rollande, le 23/03/2016



JUMELAGE DES 4 SAINT-AUGUSTIN

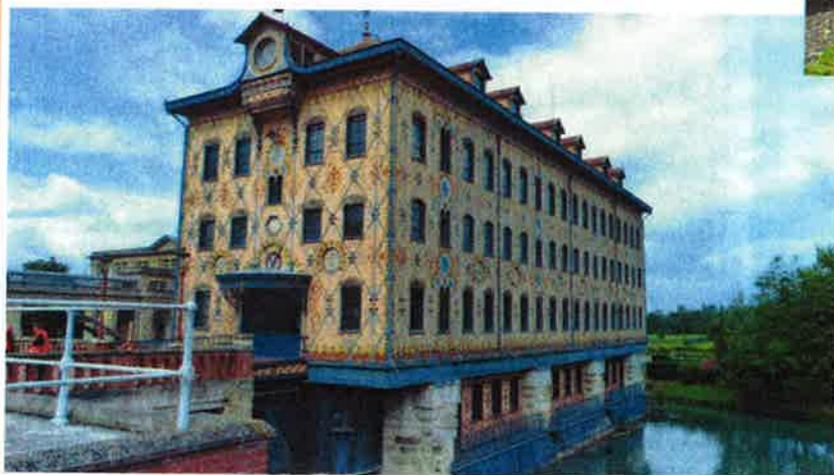
Eh bien voilà... C'est déjà fini...

La municipalité et le comité des fêtes ont organisé les 14, 15 et 16 mai derniers le **38ème Jumelage des Saint-Augustin** de France. Dès leur arrivée les Corrégiens, les Charentais et les Angevins ont été accueilli autour d'un verre de l'amitié. Après ce moment de détente et de convivialité, départ en groupe vers le **Parc des Félines**. Chacun est invité à faire le tour du monde à son rythme, en déambulant dans les allées pour admirer les magnifiques **félines de Nesles** venu de tous les continents. Au retour chaque famille accueille ses invités. C'est pour tous un moment de repos, de convivialité et d'échange sur la qualité de vie dans les différents Saint-Augustin.



Le dimanche certains ont choisi le parc Disney, et d'autres prenaient plaisir à visiter en matinée le **château de Champs sur Marne** construit de 1703 à 1708, caractéristique des maisons de plaisance du XVIIIème siècle, meublé de superbes pièces de collections et de meubles estampillés par de grands noms.

Dans le magnifique jardin de 85ha inspirés de Le Nôtre et labellisé « jardin remarquable » on se surprend à imaginer les silhouettes de la marquise de Pompadour, de Diderot, de Voltaire, de Chateaubriand ou de Proust, locataires des lieux en leur temps.



L'après-midi, après une pause déjeuner, nous étions impatients de nous plonger dans l'histoire du chocolat et de sa commercialisation. À Noisiel, les ingénieux apothicaires de la **famille Menier** ont contribué dès le début du XIVe siècle et durant cinq générations à donner au chocolat en l'associant à

leur nom une réputation mondiale. En 1825, ils acquièrent le moulin de Noisiel et transforment ce site en usine pour la fabrication industrielle d'un produit à l'origine considéré comme une drogue à usage pharmaceutique et un produit de luxe.

Cette magnifique journée de visite et de découverte de notre belle région s'est terminée par un repas de mets et vins délicieux préparés et servis par toute l'équipe de la maison Robiche.



La troupe « REGAL ART » nous a interprété une pièce intitulé « ça se complique » avec 7 acteurs talentueux. Une comédie de boulevard drôle et pleine de surprises. Un véritable moment de pur plaisir . Après tant de belles choses, et de plaisir pour les yeux, les oreilles et l'esprit, chacun a regagné son lieu d'accueil et s'est donné rendez-vous pour le lendemain.

Une ambiance champêtre dans un cadre idyllique au **Moulin de Saint-Augustin** chez Monsieur et Madame DIDIER pour le dernier jour, où nous avons taquiné la truite. Petits et grands, jeunes et moins jeunes, tous pouvaient s'essayer à la pêche. La **Truite Saint-Augustinoise**, aidée de **l'Amicale de Trilport** avait tout prévu pour faire de ce moment une réussite.



Après les discours officiels et officiels, l'échange des cadeaux, le maire Sébastien Houdayer a inauguré la nouvelle plaque qui sera installée aux entrées de la commune représentant les Saint-Augustin de France. Merci à Mme Laurence Picard, vice-présidente du département et à M Frank Riester député maire de nous avoir fait l'honneur de leur visite.

Pour que ces 38ème Jumelages soient formidables pour tous, il fallait des équipes de talent : nous tenons à remercier les commerçants et professionnels de la commune, **le traiteur Robiche, la boulangerie Bleeker, le Moulin de Saint-Augustin**, ils nous ont régalié!

Remerciements aussi aux associations pour leur participation : **La Truite Sainte Augustinoise et Régal Art.**

Merci aux habitants qui ont accueilli chez eux le temps d'un week-end des personnes venues des 3 autres St Augustin de France, et à ceux qui se sont inscrits pour cette 38ème édition.

Rendez-vous l'année prochaine pour le 1^{er} mai en Corrèze....

AMAP : LE PANIER DU LAVOIR



Première distribution de l'AMAP au lavoir de Barny le 20 mai 2016

Nouveau proverbe briard :

« A la St BERNARDIN si beau soleil il y a, nombreux Amapiens au lavoir il y aura »

Voilà, un beau soleil était là ce vendredi 20 mai au soir, non pas pour fêter la St BERNARDIN mais pour saluer notre toute première distribution de légumes.

17h30, les premiers Amapiens arrivés se saluent et admirent le lavoir transformé pour l'occasion en lieu de distribution. Et puis on s'organise, les équipes se forment : l'une déplie les tables et met les nappes, tandis que l'autre installe le tableau, affiche les recettes au mur et met en place le plan de travail avec balances et récipients.

18h, les maraîchers arrivent avec moult cagettes remplies de beaux légumes tout frais et BIO.

Cette semaine, ils nous livrent des oignons jaunes, des salades, des blettes, des navets nouveaux et des pommes de terre, des choux raves, des courges Shiatzu et des radis blancs Daïkon.

Les cagettes arrivent les unes après les autres, et la mise en place s'accélère.

A l'aide de grandes feuilles accrochées au-dessus de chaque cagette, chaque légume est identifié ainsi que la quantité à mettre dans les paniers.

18h15 Beaucoup d'Amapiens sont déjà regroupés : la distribution peut alors commencer.

Les responsables de la distribution prennent place devant les balances et aident à la pesée des légumes selon les consignes de distribution.

Un sens de progression sur tout le pourtour à l'intérieur du lavoir s'installe et chaque personne passe donc l'une après l'autre avec son cabas devant les étales.

Les conversations vont bon train : on échange volontiers des idées sur la préparation de tel légume ou telle astuce pour le cuisiner.

Les cabas et les paniers se remplissent, les mines sont réjouies.

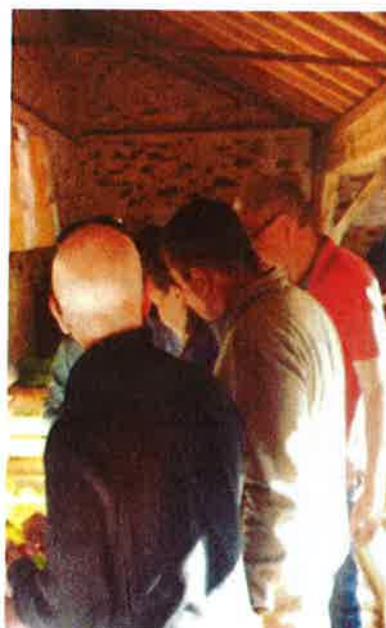
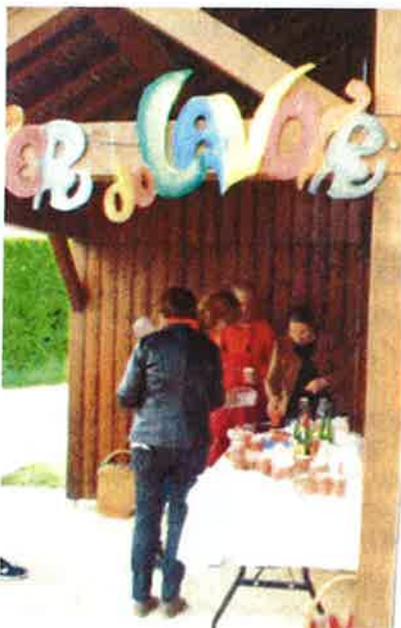


19h30 première distribution = mission accomplie : tous les paniers remplis, tous les légumes distribués.

Alors, il est temps de prolonger la convivialité de ce moment et de profiter du soleil, quelques boissons et mises en bouche sont gracieusement offertes par de sympathiques Amapiens.

Tous ensemble, maraîchers et Amapiens fêtent ainsi cette première distribution et l'ouverture officielle de l'AMAP du Panier du Lavoir, de St Augustin.

Confirmant le nouveau diction de la ... St Bernardin. !



L'AUBETIN : un équilibre fragile, entre calcaire et argile

Au long de son cours de 62km, l'Aubetin s'écoule d'abord sur les calcaires de Champigny, alimentant la nappe du même nom, avant de s'encaisser dans un relief plus marqué (après le ru de Chevru vers Amillis), et recouvert d'une couche épaisse de **marne verte** (20m) particulièrement argileuse et imperméable.

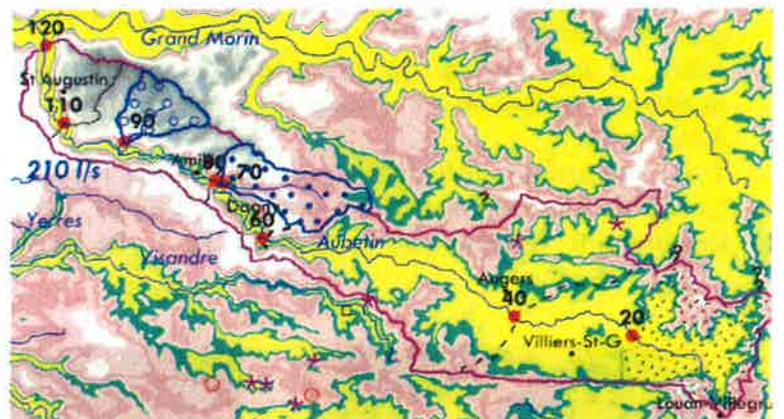
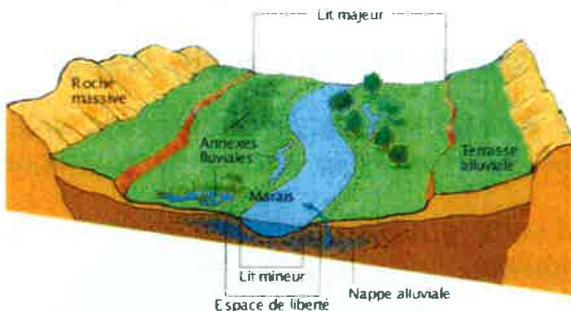
Il en résulte qu'en amont d'Amillis, l'eau tend naturellement à s'infiltrer dans la nappe via le calcaire, alors qu'à l'aval la situation s'inverse : la marne empêche l'infiltration, et la nappe souterraine alimente le cours d'eau (**phénomène de résurgence**). Le tableau ci-dessous illustre bien le phénomène **d'accroissement du débit entre Amillis et Mauperthuis**, et ce même en l'absence de rus importants.

Ce phénomène est bien sûr fortement dépendant du niveau de la nappe d'eau souterraine dite « de Champigny » : lorsque la nappe est basse, l'infiltration est importante sur le haut du cours et la résurgence faible à partir d'Amillis, le niveau de l'Aubetin est donc bas.

Inversement, lorsque la nappe est saturée, l'infiltration est quasi nulle (voire même résurgence) sur le haut du cours, et la résurgence est

Station	Rivière	Superficie (km ²)	Débit (l/s)											
			14/12/2005	21/03/2006	26/04/2006	17/05/2006	30/08/2006	27/12/2006	27/02/2007	03/04/2007	23/01/2008	04/03/2008	23/04/2008	23/03/2010
20	L'Aubetin à St-Genest	47	0	23	29	33	3	3	93	73	77	98	144	77
40	L'Aubetin à Augers-en-Brie	79	0	8	5	9	2	0	198	94	102	103	274	57
60	L'Aubetin à Frétoy	183	0	24	14	17	4	11	545	167	186	185	487	77
80	L'Aubetin à Amillis	212	4	65	28	30	9	35	857	217	375	230	535	110
110	L'Aubetin à Mauperthuis	251	217	371	275	296	222	349	1490	562	779	678	1040	562
120	L'Aubetin à Pommeuse	269	238	444	348	302	258	396	1640	710	982	730	1490	494
70	Ru de Chevru à Amillis	19	6	36	16	15	12	31	234	67	122	109	96	18
90	Ru de Maclin à Beauthuil	11	10	38	18	25	10	33	160	50	97	61	58	53

La carte ci-dessous illustre en jaune les couches calcaires de Champigny, et en gris les recouvrements de marne verte (source rapport AQUIBrie Juin 2012)



forte : la rivière est en crue. Dans ces circonstances, en présence de précipitations fortes et répétées, toutes les conditions sont réunies pour que l'Aubetin sorte de son lit « mineur » et inonde les espaces annexes du lit « majeur ».

Crues et inondations

Le phénomène de crue est naturel, il crée un accroissement du débit, et donc de la hauteur d'eau dans le lit mineur de la rivière. Il est lié à l'abondance des précipitations, ainsi parfois qu'à des phénomènes de résurgence des nappes d'eau souterraines comme c'est le cas pour l'Aubetin.



Crue de l'Aubetin -Lavoir du Montcet (31-05-2016)

Lorsque le **niveau critique** est atteint, la rivière déborde de son lit mineur et prend possession de son lit majeur.

Il en résulte une inondation des zones du lit majeur sur une surface qui peut être très vaste, avec des dégâts conséquents **lorsque le lit majeur est urbanisé**, ce qui est malheureusement le cas dans la plupart des villes traversées par des rivières.

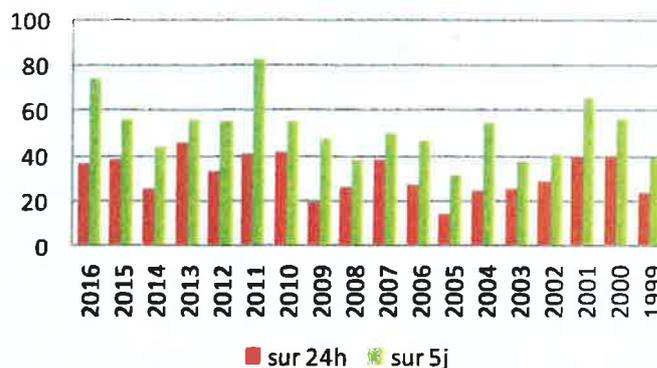
Des endiguements peuvent contenir les crues de faible ampleur, **mais créent à l'inverse des ondes dévastatrices** lors des crues majeures qui débordent ou font céder les digues.

Les dernières crues critiques de l'Aubetin : janvier 1910, janvier 1955, février 1958, mars 1978, décembre 1988, mars 2001, mai 2016.

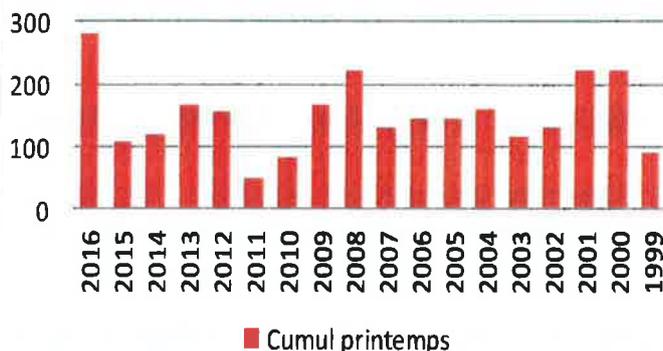
Il pleut en Seine-et-Marne...

Les précipitations sont bien sûr le facteur principal des crues de notre rivière. Mais de grosse pluies répétées ne créent pas forcément un débordement. Nous voyons sur le graphique ci-contre les pluies maximales en mm sur les 15 dernières années (max sur 24h en rouge, et sur 5 jours en vert). On constate que les pluies que nous avons connues sur la période du 28/05 au 01/06 2016 n'ont pas un caractère exceptionnel, cependant les épisodes pluvieux équivalents n'ont heureusement pas tous provoqué une crue critique.

Pluies max en mm, sur 24h et 5j (source Melun-Villaroche)



Cumul en mm sur mars-avril-mai (source Melun-Villaroche)



A la lumière de notre survol de l'hydrographie de l'Aubetin, et du graphique ci-contre, sur lequel on constate aisément que le cumul de pluies sur la période mars-avril-mai de cette année est exceptionnel, on comprend mieux **l'ampleur du phénomène que nous venons de subir** : le fort cumul de précipitations des derniers mois (sur l'ensemble du bassin de la nappe de Champigny) a fait monter le niveau de la nappe et occasionné une résurgence importante dans l'Aubetin. Le niveau de la rivière était donc déjà très haut avant l'épisode pluvieux important de la fin mai. Les terrains du **bassin versant** (dont l'écoulement se termine dans l'Aubetin) n'ont pas pu absorber ce surplus d'eau, qui est venu directement grossir le débit par ruissellement.

A contrario, les pluies importantes de juillet 2011 (1er graphique) n'ont pas donné lieu à une crue car le cumul des pluies de printemps, très faible cette année là, n'avaient pas fait monter le niveau de la nappe souterraine. **2001 a connu une situation analogue à 2016, de moindre ampleur cependant : mêmes causes, mêmes effets.**

Ruissellement, les circonstances aggravantes.

Les conséquences des précipitations sont directement liées à la capacité d'absorption des sols du bassin versant. Plus les sols sont absorbants, plus ils jouent le rôle d'éponge et retiennent les eaux de pluie un temps suffisant pour éviter un débordement. Pour l'Aubetin, ces sols sont constitués à **plus de 80% de cultures conventionnelles**, dont le pouvoir **d'absorption est très faible**, en témoignent les nombreux champs inondés. Qui plus est, la **marne verte** qui recouvre une grande partie du bassin, rend nécessaire le drainage des champs. Cette opération accentue le ruissellement immédiat des eaux de pluie vers la rivière via les fossés, et la montée rapide du niveau de l'Aubetin. A d'autres endroits, c'est l'urbanisation à outrance qui est responsable du même effet.

De plus en plus rares sont aujourd'hui les rivières françaises qui bénéficient encore d'un bassin versant protégé des cultures intensives ou de l'artificialisation des sols. De plus en plus fréquentes sont les inondations, « catastrophes naturelles » quand elles affectent un milieu urbanisé.



Remplacement des compteurs d'électricité par les compteurs communicants LINKY



Tous les compteurs d'électricité vont être remplacés par des compteurs communicants LINKY.

A juste titre, ce remplacement pose des inquiétudes et des préoccupations ; voici quelques réponses à vos interrogations (sources Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne SDESM du 25/03/2016) :

1- La responsabilité de la commune peut-elle être engagée en cas de problème lié à l'utilisation du compteur Linky ?

NON, le traité de concession précise que le concessionnaire ERDF exploite le réseau à ses risques et périls, et la nature même du contrat implique le principe de responsabilité exclusive du concessionnaire.

2- La Commune peut-elle juridiquement s'opposer au remplacement des compteurs ?

NON, la loi sur la transition énergétique et le code de l'énergie obligent légalement ERDF à déployer le compteur communicant LINKY.

3- ERDF est-elle tenue d'obtenir l'accord du client pour poser un compteur ?

NON, la méconnaissance par l'utilisateur des conditions générales du contrat d'accès au réseau pourrait au contraire engager sa responsabilité et autoriser ERDF à suspendre, voire résilier le contrat.

4- Le compteur LINKY induit-il davantage de champ électromagnétique que le compteur actuel ?

NON, la technique Courant Porteur en Ligne (CPL) déjà utilisée pour donner l'impulsion des tarifications heures creuses et heures pleines existe depuis de nombreuses années, le compteur LINKY utilisera cette technique quelques secondes par jour.

Concernant la confidentialité et la sécurité des données, ERDF est soumise et s'est conformée aux recommandations de la CNIL.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site internet www.sdesm.fr ou www.erdf.fr/linky-le-compteur-communicant-derdf

Systeme d'alertes communal

Pour diffuser rapidement l'information en cas de problème ou d'incident comme par exemple : coupure d'eau ou d'électricité, eau non potable, suppression de service de transport scolaire, alerte météo etc.,

Newsletter

Pour vous inscrire veuillez indiquer votre adresse email

Souscrire

nous vous proposons de vous inscrire sur la NEWSLETTER de la commune

Pour cela, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la commune <http://www.saint-augustin77.fr/> et saisir votre adresse email en bas de la page d'accueil :

Cliquez sur « Souscrire » pour valider.

En cas de difficulté, vous pouvez vous rendre en mairie et nous donner votre adresse email, le secrétariat fera l'inscription pour vous.



Contre les cambriolages,
les bons réflexes!

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Vous vous absentez ?

Bénéficiez de **L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES** : faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

Le bon réflexe pour être informé de toute anomalie en votre absence.

Informations et inscriptions dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie

Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur www.interieur.gouv.fr



Retrouvez tous les bons réflexes dans notre brochure et sur internet

www.facebook.com/ministereinterieur
[@MinistereInterieur](https://twitter.com/MinistereInterieur)



Attention les voleurs sont de retour

Ils utilisent plusieurs scénarios :

Vol par effraction

Vol avec fausse qualité

Les voleurs peuvent par exemple se faire passer pour des policiers et vous donner un faux rendez-vous au commissariat et en profitent pour vous cambrioler.

Vol par ruse

Les auteurs inventent un scénario pour détourner l'attention de leurs victimes et en profitent pour leur voler leurs biens souvent sans qu'ils ne s'en aperçoivent.

Et bien d'autres scénarios...

Soyez vigilant et merci d'avertir votre entourage.

N'hésitez pas à contacter la mairie 01.64.03.15.12

TERRASSEMENT	BMP	01.64.20.04.58 06.07.81.40.86
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE	Jérôme HOS	06.03.03.01.72
PLOMBIER	Grégory BRUNEAUX	06.89.49.78.00
MAÇON	Les Bâisseurs de Seine-et-Marne	01.64.75.19.69
MENUISIER	Blezy-Davalo SARL	01.64.20.81.70
EXPERTISE ET CALCUL DE STRUCTURES	JPS	01.64.20.01.70
EPAME PAYSAGES	Sylvain Niemann	06.37.71.08.19
GARAGISTE	Gérald BOULANGER	01.64.03.20.89
LETY COIFFURE	Coiffure à domicile	06.51.59.87.16
BOULANGERIE	Fabrice BLEECKER	01.64.03.15.16
BOUCHERIE	Patrick ROBICHE	01.64.03.15.05
ECO CHAUFFAGE BIOMASSE	Antoine CROMBEZ	06.25.94.41.36
TOUS SERVICES 77	Romain JOZON	06.45.70.60.89
SERVICES	Sous-préfecture	01.60.09.83.77
	Tribunal de Grande Instance	01.60.09.75.00
	Tribunal de Commerce	01.60.25.85.20
MÉDECIN GÉNÉRALISTE	Véronique CHASTEL GIGNAC	01.64.03.37.87
MÉDECIN GÉNÉRALISTE	Serge COULON	01.64.03.37.87
DENTISTE	Geneviève FIESCHI	01.64.03.59.62
OSTÉOPATHE	Coline KAPFER	01 64 20 79 10
KINÉSITHÉRAPEUTE	Pierre Christian IVANOFF	01.64.20.50.85
INFIRMIÈRE	Asmae FARAJ Laetitia BRULEZ	01.64.65.57.53
PHARMACIE	Dominique BEAUJEAN	01.64.20.75.54
SOPHROLOGUE	Jean François CAPOZZI	01.64.20.50.85
NUMEROS D'URGENCE	POMPIERS	18
	URGENCES	112
	SAMU	15
	POLICE	17 ou 01.64.75.63.90
	GENDARMERIE	01.64.03.00.20
	Centre anti-poison	01.40.05.48.48
	SOS Drogue	113
	Enfance Maltraitée	119
Sida Info Service	0800.840.800	
PRATIQUE	Déchetterie	01.64.24.75.75
	Piscine de Coulommiers	01.64.20.81.12
	AUBINE	01.64.03.30.14
TAXIS	Pommeuse	01.64.03.55.98
	Coulommiers	06.08.62.47.45
	Mauperthuis	06.08.61.94.66



Responsable de la rédaction :

La commission Information - Communication

David HOGUET

Pour nous joindre : 01.64.03.15.12

mairie-saintaugustin@wanadoo.fr

Ou par courrier à la mairie à l'intention de
La commission Information - Communication

Retrouvez votre Petit Journal en ligne :

<http://www.Saint-Augustin77.fr>